



ENTENTE CHEZ MARK IV AUTOMOTIVE

Montréal, le 1^{er} novembre 2010 - Réunis en assemblée le 31 octobre, c'est dans une proportion de 97,1% que les quelque 180 salariés de cette unité ont accepté l'entente de principe intervenue entre les TCA et l'employeur, le jeudi le 28 octobre dernier. C'était la deuxième fois que les travailleurs votaient sur une offre patronale, alors que la première avait été refusée à 80,4% et qu'un mandat de grève avait été accordé à 81,5% au comité. La grève devait être déclenchée le vendredi 29 octobre si les parties n'arrivaient pas à s'entendre sur les quelque clauses qui restaient à régler.

En effet, les clauses relativement à l'application des augmentations salariales et des journées personnelles ont été bonifiées et les travailleurs recevront donc, entre autres, des augmentations salariales de 3% par année, deux journées personnelles de plus pour les salariés qui ont plus de deux ans d'ancienneté et une amélioration des couvertures d'assurances collectives.

* * *